

Barème d'honoraires de transaction A compter du 2 mai 2019

Prix de vente	Honoraires TTC
Terrain et assimilé	10 %
Place de parking, box, garage	Forfait 2500 €
Moins de 150 000 €	10 %
De 150 001 € jusqu'à 250 000 €	7 %
De 250 001 € jusqu'à 350 000 €	6,5 %
De 350 001 € jusqu'à 450 000€	6 %
De 450 001 € jusqu'à 600 000€	5,5 %
A partir de 600 001 €	5 %

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur ou partagés entre vendeur et acquéreur.

Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

***Cas particulier : honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.

- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.



Sarl. AT'HOME IMMO au capital de 1000€ - 2 rue de la Marne 78800 Houilles - Tél : 01 80 83 59 80 RCS 534 008 065 Créteil - N° TVA intra communautaire : FR 46 534 008 065 - Titre professionnel : Agent immobilier - Carte professionnelle n° CPI 94012018000028786 176 délivrée par Le CCI de PARIS ILE DE France - Activité : Transaction - Ne doit recevoir aucun fonds, effet ou valeur
La gestion locative en partenariat avec le SERVICE DE GESTION, détenteur de la Carte professionnelle G n° 44012016000010145

Barème d'honoraires de location et gestion

A compter du 2 mai 2019

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 8/10/12 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 8/10/12 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée** : 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur
- **Entremise-négociation** : 250 TTC forfaitaire à la charge du bailleur

Honoraires pour les autres baux :

Habitation (Hors résidence principale) soumis à la loi du code civil de droit commun :

1 mois de loyer hors charges à la charge du bailleur et 1 mois de loyer hors charges du locataire

Professionnels et commerciaux :

- **Visite, entremise, négociation, dossier et rédaction du bail** : 10 % HT/HC du loyer annuel à la charge du bailleur et 10 % HT/HC du loyer annuel à la charge du locataire
- **États des lieux** : 5 € HT /m2 à la charge du locataire et 5 € HT /m2 à la charge du bailleur
- **Rédaction avenant et renouvellement bail** : Forfait de 300 € HT à la charge du locataire et de 300 € HT à la charge du bailleur

Gestion locative :

7,08 % TTC sur l'encaissement des loyers

5 % pour la gestion des travaux (devis, facturation, suivi)



Sarl. AT'HOME IMMO au capital de 1000€ - 2 rue de la Marne 78800 Houilles - Tél : 01 80 83 59 80 - RCS 534 008 065 Créteil - N° TVA intra communautaire : FR 46 534 008 065 - Titre professionnel : Agent immobilier - Carte professionnelle n° CPI 94012018000028786 176 délivrée par Le CCI de PARIS ILE DE France - Activité : Transaction - Ne doit recevoir aucun fonds, effet ou valeur
La gestion locative en partenariat avec le SERVICE DE GESTION, détenteur de la Carte professionnelle G n° 44012016000010145